

INASEP, entreprise publique performante, économiquement pérenne et valorisant un fort potentiel humain, s'affirme comme un acteur incontournable dans ses domaines d'activités. Elle participe au cadre et à la qualité de vie des citoyens, en garantissant une distribution optimale d'eau de qualité à ses abonnés, en assurant l'épuration des eaux usées. Elle veut également répondre avec son bureau d'étude à toutes demandes de ses associés. Dans chacune de ses décisions, l'entreprise s'inscrit dans une politique de développement durable.

Sous la responsabilité directe du directeur général, le/la juriste aura les missions principales suivantes :

Missions

- Assister comme responsable juridique l'entreprise dans l'accomplissement de ses missions ;
- Assister la Direction générale dans l'accomplissement de ses missions en particulier en matière de Gouvernance ;
- Formuler des conseils et avis dans les divers domaines juridiques couverts par l'objet social d'INASEP tant à la Direction générale qu'aux différents services de la société ;
- Aider à la préparation des dossiers destinés aux diverses instances de l'entreprise dans le respect des délais et en particulier assurer la relecture juridique de ceux-ci ;
- Réviser et faire évoluer en fonction des changements législatifs les divers documents utilisés ;
- Suivre les dossiers de contentieux en collaboration le cas échéant avec les avocats désignés par l'INASEP ;
- Rendre des avis sur des dossiers stratégiques, avis qui seront argumentés et le fruit d'une analyse globale ;
- Assurer un suivi juridique et le respect de la légalité en matière de marchés publics (élaboration de clauses administratives, analyse des offres, sélection, appui aux agents administratifs et/ou aux fonctionnaires dirigeants dans le cas de litiges liés à l'exécution des marchés publics,...) ;
- Assurer une veille juridique adaptée aux besoins de l'entreprise ;
- Assurer une vulgarisation des notions, des termes techniques ou juridiques de manière à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Profil du Candidat

Compétences techniques

- Disposer de capacités rédactionnelles confirmées et d'une capacité de communiquer par écrit de manière correcte des informations, idées et opinions en utilisant une terminologie appropriée ;
- Disposer de connaissances complémentaires en matière de marchés publics et de e droit du travail et/ou être disposé(e) à acquérir rapidement ces connaissances ;
- Idéalement disposer de connaissances utiles en lien avec les missions d'INASEP (droit de l'environnement ou être prêt à les acquérir) ;
- Disposer de capacités de contrôler le respect des dispositions légales, des procédures, des normes et/ou des réglementations en vigueur ;
- Informatique : utiliser les fonctionnalités avancées d'une suite bureautique; la connaissance des programmes de bureautique : Word, Excel, Powerpoint ;
- Avis techniques : émettre des avis techniques argumentés et pertinents ;
- Pouvoir faire évoluer de manière continue ses connaissances.

Compétences comportementales

- Gestion du stress : demeurer efficace en situation de stress en conservant sa capacité à prendre des décisions réfléchies et en maîtrisant ses émotions ;
- Adaptabilité : adopter une attitude souple face aux changements et en s'adaptant aux circonstances changeantes et à des circonstances variées ;
- Autonomie : accomplir son travail sans supervision directe ;
- Flexibilité, créativité et capacité d'écoute des besoins exprimés par l'entreprise ;
- Capacité à trouver des solutions adaptées aux problèmes posés ;

- Polyvalence : passer aisément d'une activité et/ou d'un projet à un autre en fonction des besoins du service ;
- Preuve de fiabilité : agir de manière intègre conformément aux attentes de l'administration et en respectant la confidentialité.

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un master en droit.

Offre d'INASEP

CDI et constitution d'une réserve de recrutement.

Echelle A1SP : 22.032,79€ – 34.226,06€ brut annuel non indexé.

Tout agent prouvant une ancienneté du secteur privé supérieure à 6 ans, dans un métier utile à sa (future) fonction ou qui lui a permis d'obtenir le niveau suffisant pour pouvoir postuler à cette fonction, peut prétendre à la valorisation de 6 ans, majorée de la moitié des années excédentaires réellement prestées.

En ce qui concerne l'ancienneté pécuniaire, « sont également valorisables, dans les mêmes conditions, les services accomplis antérieurement dans le secteur public ou privé d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ».

Chèques repas - Indemnités Km domicile-lieu de travail - Assurance hospitalisation – Frais de séjour.

Atout pour le poste

Une expérience professionnelle dans une fonction assimilée et/ou dans une intercommunale ou pouvoir local constitue un atout sérieux.

Connaissance spécifique de la législation et de la jurisprudence en matière de marchés publics de travaux, de fourniture et de services pour les domaines d'activité de l'intercommunale.

Contacts

Renseignements administratifs:

Monsieur Adrien RELEKOM – Gestionnaire RH

Tél. : 081/407.526 - srh@inasep.be

Introduction des candidatures

Les candidatures complètes (lettre de motivation, CV, diplôme(s)) doivent être introduites par courrier électronique (srh@inasep.be) ou par pli simple à Madame Nathalie MOTTART, Directrice des Ressources Humaines, 1b rue des Viaux à 5100 Naninne pour le **30/09/2018** au plus tard, la date de l'envoi du courrier électronique ou la date du cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures incomplètes à la date de clôture ne seront pas prises en compte.

Un passeport APE ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs seront réclamés avant engagement.

Examen de recrutement

Epreuve écrite destinée à évaluer les compétences techniques.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve écrite pour accéder à l'épreuve orale.

Epreuve orale : entretien à bâtons rompus visant à évaluer la maturité, à apprécier la présentation, la manière dont il expose ses idées et les capacités du candidat à occuper le poste.

Le candidat doit obtenir 50% des points à l'épreuve orale. Le candidat doit obtenir 60% de moyenne à l'ensemble des deux épreuves pour réussir le recrutement.